AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1367
FR0000125684-FS0468

9 juillet 2014

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

1. Par courriers du 9 juillet 2014, le groupe familial Domange a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 22 octobre 2012, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 15% des droits de vote de la société ZODIAC AEROSPACE et détenir, à cette date, 6 139 326 actions ZODIAC AEROSPACE représentant 11 958 015 droits de vote, soit 10,75% du capital et 17,09% des droits de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Fidoma SAS[2]	3 816 697	6,68	7 317 787	10,46
Membres famille Domange[3]	2 322 629	4,07	4 640 228	6,63
Total groupe familial Domange	**6 139 326**	**10,75**	**11 958 015**	**17,09**

À cette occasion, la société Fidoma SAS a franchi individuellement en hausse le seuil de 10% des droits de vote de la société ZODIAC AEROSPACE.

Le groupe familial Domange a précisé détenir, au 9 juillet 2014, 31 222 365 actions ZODIAC AEROSPACE représentant 56 853 675 droits de vote, soit 10,84% du capital et 15,85% des droits de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Fidoma SAS	23 596 705	8,19	41 652 655	11,61
Membres famille Domange	7 625 660	2,65	15 201 020	4,24
Total groupe familial Domange	**31 222 365**	**10,84**	**56 853 675**	**15,85**

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée, à titre de régularisation :

« Conformément à l'article L. 233-7 VII du code de commerce, les membres du groupe familial Domange, y compris la société Fidoma SAS, déclarent leurs intentions à l'égard de la société ZODIAC AEROSPACE pour les 6 mois à venir, à savoir que :

[1] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 57 125 728 actions représentant 69 977 963 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Contrôlée par les membres du groupe familial Domange.
[3] À savoir Mme Elisabeth Domange, MM. Didier Domange, Richard Domange, Mmes Séverine Domange, Charlotte Domange, ainsi que les enfants mineurs de la famille.
[4] Sur la base d'un capital composé de 288 151 220 actions représentant 358 668 959 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- le franchissement du seuil de 10% des droits de vote (s'agissant de Fidoma SAS) et du seuil de 15% de droits de vote (s'agissant du groupe familial Domange) résulte de l'acquisition de droits de vote double et n'a donc pas nécessité le recours à de l'endettement ;
- la société Fidoma SAS, véhicule d'investissement patrimonial de la famille Domange, agit en tant que membre du groupe familial Domange et ces derniers n'agissent pas de concert avec des tiers ;
- les membres du groupe familial Domange n'ont pas l'intention d'accroître significativement leur participation dans la société ZODIAC AEROSPACE, étant précisé qu'ils envisagent toutefois de poursuivre leurs achats en fonction des disponibilités financières générées par les paiements de dividendes et des conditions de marché et dans les limites de l'intention précitée ;
- les membres du groupe familial Domange n'envisagent pas de prendre le contrôle de la société ZODIAC AEROSPACE ;
- les membres du groupe familial Domange soutiennent la stratégie actuelle mise en œuvre par la direction générale de la société ZODIAC AEROSPACE et n'envisagent aucune des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- ils ne détiennent aucun des accords ou instruments mentionnés aux articles 4 et 4 bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- ils ne sont partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et ou les droits de vote ZODIAC AEROSPACE ;
- les membres du groupe familial Domange n'envisagent pas de solliciter la nomination de nouveaux membres au conseil de surveillance ou au directoire de la société ZODIAC AEROSPACE, étant précisé que M. Didier Domange est président du conseil de surveillance de ZODIAC AEROSPACE et que Mme Elisabeth Domange est membre dudit conseil. »
